

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt et un le 24 mars 2021, à 15 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 15 mars 2021, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Etaient présents : ARRIVE Roland, BROSSARD Bernard, MAINDRON Bernard, GONZALEZ Maurice, CHAINIER Bruno, TROGER Joël, LAPARLIÈRE Alain, RAYMOND Serge, AUDEBERT Michel, OLLIVIER Michel, BORDE Pierre, TONNEAU Jean-Marie, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, BADIE Vincent, JOURDAIN Serge, RODE Michel, BERTRAND Georges, PLAT Pierre, PICQ Patrick, CLEMENCEAU Thierry, FESTAL Emmanuel, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel, TARDY Isabelle, VALLIER Marie-Hélène, LHERMITE Karine, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, LAVALETTE Christian, GIRAUDEAU Danièle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, POTIER Jean Philippe, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, BRIÈRE Christel, RAVET Pierre-Jean, THIBAULT Annick, LACHAMP Barbara, COUÉ Jean-François, CARTRON Jean Pascal, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, SALAH Christian, LANDREAU Bernard, FORTIER Manuella, DEBORDE Bruno, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, JAMET Annick, ROBERT Mylène, RAYMOND Claude, GIRAUDEAU Patrick, POUJADE Yves, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, GUILLEMAIN Ghislaine, NUVET Raymond, MORASSUTTI Nicolas, PERONNEAU Chantal, LETOURNEAU Antony, GERVREAU Didier, MASERO Michel, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, BUREAU Marie-Christine, LANGLAIS Jean-Charles, MICHEAU Jackie, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, TELINGE Sophie, VELEZ Jean-Michel, YOU Agnès, FRADON Jean Marie, BERTHELOT Patrick, AMIAUD Dominique, QUANTIN Brigitte, BONNIN Christophe, NIVARD Laurent, VION Michel, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard, MOUNIER Pascal, GERVREAU Jean Pierre, HUILLIN Christian, BERNARD Didier, DE OLIVEIRA Katia, MALANGIN Sylvie, CONTE Marie-Hélène, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine, DEFOULOUNOUX David, BOURDEZEAU Laurence, ROBERT Bruno, CHAUSSEREAU Joël, BRUA Christiane, PAILLE Jean Marc, FEUILLET Alain, EDOUARD Loïc, MARCHESIN Dominique, FOUCHÉ Guy, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, PENAUD Cyril, MAILLET Claudine, PERUFFO Bernard, MARIAU Jean-Pierre, OLIVIER Fabrice, MARCHAIS Jean Michel, PAIN Charles, BERTRAND Marc, PÉRENNÈS Jacques, BONIN Lionel, AMAT Pierre, GEORGEON Raphaël.

Etaient représentés : DESSAIVRE Jean-Jacques par LYS Chantal, PERRIER Jean-François par FEDON Martial, CHAILLOU Philippe par SYMPHOR Dany, FAURE Bruno par VANTHOURNOUT Lucile, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, ELIE Jean Jacques par TALBOT Michel, LEFEVRE-FARCY Didier par ROTH Pascal, REYNAL Jean par FOSSIE-DURANT Michèle, MAZZOCCHI Jean François par GODET Philippe, BOURSIER Eric par CHESNEAU Marlène.

Procurations : SAUVEZIE Dominique à MATTIAZZO Lise, MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, MOUCHEBOEUF Julien à GUILLEMAIN Ghislaine, DUGUE Christian à BUREAU Marie-Christine, QUESSON Jacky à BELOT Claude, LOPEZ Evelyne à CABRI Christophe, MARTIAL Claude à DE OLIVEIRA Katia.
Absents excusés : ANNÉREAU Thierry, POZZOBON Alain, SAUVEZIE Dominique, CHATELAIN Patrick, MARRAUD Christine, FREDERIC Daniel, GUEBERT Daniel, DIEZ Elisabeth, BRIAUD Céline, MOUCHEBOEUF Julien, DUGUE Christian, VIAUD Thierry, GIMENEZ Anne, DRIBAUT Anne, QUESSON Jacky, LOPEZ Evelyne, MARTIAL Claude, DUFOUR Christian, THOMAS Jean-Marc, MEUGNIOT Benoît, MAINGOT Maud, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 136

Nombre de votants : 143

Nombre d'absents excusés : 22

Nombre d'absents ayant donné procuration : 7

Nicolas MORASSUTTI a été élu secrétaire.

Objet : Approbation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2021-2027 (Annexe)

La Loi n°2015-992 du 17 Août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte met en place les Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET). Par déclinaison, l'article L.2229-26 du Code de l'environnement précise que les EPCI de plus de 20 000 habitants sont tenus d'élaborer un PCAET. La Communauté des Communes de la Haute-Saintonge faisant partie des collectivités dites « obligées » est tenue d'élaborer ce document.

Par délibération du 24 Juillet 2017 complétée par celle du 12 avril 2018, le Conseil Communautaire a validé le lancement de l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial de la Haute-Saintonge.

Le Conseil Communautaire, lors de sa réunion du 19 février 2020 a arrêté le projet de PCAET qui a ensuite été transmis aux services de l'Etat (Autorité Environnementale et Préfecture de Région) et au Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine.

Après réception des avis de ces personnes publiques, le PCAET a été modifié en conséquence puis, conformément aux dispositions en vigueur, soumis à la consultation publique électronique pour recueillir les avis du public. La consultation s'est déroulée du lundi 9 novembre 2020 à 9h00 au vendredi 11 décembre 2020 à 17h00.

Les avis des personnes publiques et du public sont annexés dans le document « Note de prise en compte des avis formulés pour le projet de PCAET ».

Une fois approuvé, la Communauté des Communes devra coordonner et animer ce plan pendant 6 ans, pour mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour des enjeux suivants :

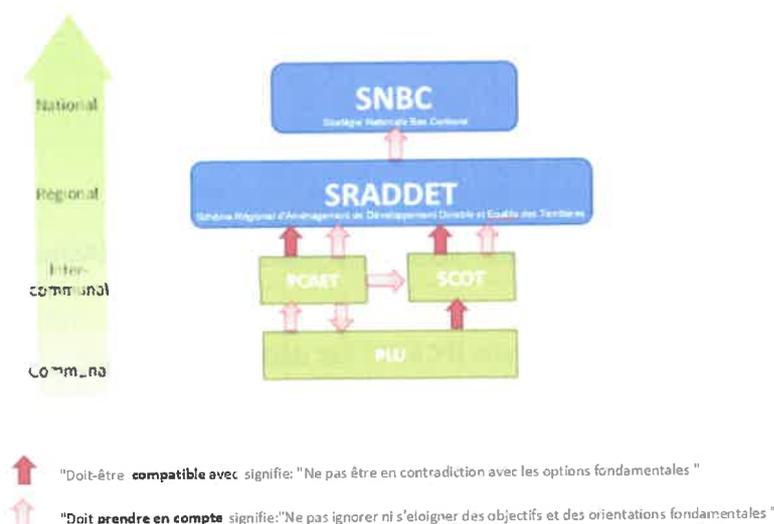
- La réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- La sobriété énergétique ;
- La qualité de l'air ;
- Le développement des énergies renouvelables.

Gouvernance et dispositif de suivi de l'évaluation :

Le comité de pilotage, composé d'élus et de partenaires, sera en charge du suivi de la mise en œuvre du programme d'actions. Un dispositif de suivi et d'évaluation sera mis en place pour rendre compte de l'atteinte des objectifs. Il permettra de vérifier que la Communauté des Communes est bien dans la trajectoire de l'ambition fixée et met en œuvre concrètement le plan d'actions adopté. Une évaluation à 3 ans sera réalisée et traduite par un rapport de bilan intermédiaire mis à disposition du public. Ce dispositif de suivi et d'évaluation se fera conjointement avec la démarche *Cit'ergie*, dans le cadre d'un plan d'actions commun et d'une évaluation à mi-parcours prévue en 2024 avec le concours de notre conseiller Cit'ergie.

Articulation du PCAET avec le SCOT et avec les autres dispositifs réglementaires :

ARTICULATION SCOT/PCAET et autres dispositifs réglementaires



017-200041523-20210324-DEL9_2021-DE
Reçu le 31/03/2021

Mode de consultation du PCAET :

Le dossier du PCAET est consultable sur le site internet de la communauté des communes :

<http://www.haute-saintonge.org/energie/plan-climat-air-energie-territorial>

A l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- **approuve le Plan Climat Air Energie Territorial de la Haute-Saintonge et autorise la mise en œuvre de son déploiement ;**
- **autorise le Président à signer tous actes nécessaires à la mise en œuvre du PCAET.**

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le
Le Président
Claude BELOT

31 MARS 2021

Pour copie conforme
Le Président
Claude BELOT

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

AR PREFECTURE

017-200041523-20210324-DEL9_2021-DE
Regu le 31/03/2021